

Études internationales



Université de Franche-Comté, Institut Charles de Gaulle,
L'Aventure de la Bombe. De Gaulle et la dissuasion nucléaires
(1958-1969), Paris, Plon, Coll. « Espoirs », 1985, 380 p.

Yves Jeanclos

Volume 17, Number 4, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702117ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702117ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jeanclos, Y. (1986). Review of [Université de Franche-Comté, Institut Charles de Gaulle, *L'Aventure de la Bombe. De Gaulle et la dissuasion nucléaires* (1958-1969), Paris, Plon, Coll. « Espoirs », 1985, 380 p.] *Études internationales*, 17(4), 925–929. <https://doi.org/10.7202/702117ar>

Université de Franche-Comté, Institut Charles de Gaulle, *L'Aventure de la Bombe. De Gaulle et la dissuasion nucléaire (1958-1969)*, Paris, Plon, Coll. « Espoirs », 1985, 380 p.

Décrire *L'Aventure de la Bombe*, analyser le rôle de *De Gaulle et la dissuasion nucléaire, de 1958 à 1969*, tel est l'objectif de l'ouvrage de 380 pages publié par l'Université de Franche-Comté et l'Institut Charles de Gaulle.

Résultat d'un colloque de trois jours, organisé dans les lieux futuristes, pour le XVIII^{ème} siècle, des Salines d'Arc et Senans, cet ouvrage retrace la lente construction d'une arme et d'une stratégie futuristes pour le XX^{ème} siècle. Ce livre est un adroit montage de communications préparées, de témoignages spontanés des acteurs de l'époque, enfin de débats animés, auxquels viennent s'agréger des documents choisis. C'est dans cette tétrarchie intellectuelle que réside son originalité, renforcée par les éclairages et précisions des pères fondateurs scientifiques, militaires et politiques de l'arme nucléaire – ce qui donne la dimension émotionnelle et testimoniale de cette parution.

Les textes retracent l'émergence et l'itinéraire de la bombe atomique en France jusqu'au retrait de la vie politique du Général de Gaulle, président de la République, sous une forme tripartite. Après avoir décrit les origines de la force nucléaire de dissuasion, pp. 18 à 88, l'ouvrage s'attache à la mise en oeuvre de la dissuasion nucléaire, pp. 89 à 239, avant de rechercher, pp. 240-353, les implications de la politique nucléaire du Général de Gaulle.

De manière plus synthétique, il semble possible d'apercevoir d'une part la Genèse de la Force de dissuasion, d'autre part, l'intrusion du nucléaire dans la politique de défense et de sécurité de la France.

I – LES ORIGINES DE LA FORCE DE DISSUASION

Avertis par les scientifiques et les militaires, les hommes politiques français se laissent convaincre de la nécessité de fabriquer une arme atomique.

A – 1. Dans l'évocation de la *Genèse et l'héritage*, pp. 23-37, Bertrand Goldschmidt brosse le tableau des recherches, découvertes et brevets d'invention en matière nucléaire, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il rappelle les tribulations des chercheurs français et de leurs matériaux spéciaux, entre 1940 et 1945, en Grande-Bretagne, puis au Canada. Il souligne la conviction et la détermination des atomistes français à parvenir à la domination de l'atome militaire. Il indique enfin que la création du Commissariat à l'Énergie atomique ou C.E.A., en 1945, galvanise les énergies des scientifiques français.

Les premières étapes (1955-1960) de la construction de l'arme atomique sont évoquées, pp. 39-53, par le Général Albert Buchalet, responsable, dès 1954, des études de fabrication d'une arme nucléaire. Elles sont constituées par la quête des matériaux de base et par la production de plutonium. Elles s'appuient sur des recherches théoriques et pratiques en mathématiques, chimie, physique et métallurgie nucléaires développés par de jeunes ingénieurs civils et militaires. Elles mettent en avant la spécificité de l'armée, qui confie à ses services techniques la mission de réfléchir à une application militaire de l'atome. Elles se réalisent grâce aux travaux d'un personnel de qualité, disposant de locaux adaptés aux besoins scientifiques et industriels. Enfin, l'étape unificatrice de la recherche dite civile et des applications militaires de l'atome consiste dans la création, à la fin de 1956, d'un Comité des Applications militaires de l'énergie atomique au sein du C.E.A. Elle permet de préparer les modalités des futures expérimentations nucléaires militaires.

2. La mise en oeuvre scientifique et technique de l'atome est présentée, pp. 126-143, par Jacques Chevalier et Pierre Usunier, de manière claire et concise. La réalisation des charges nucléaires, des missiles balistiques, des réacteurs de propulsion navale, sans parler de la fabrication des matériaux nucléaires, a lieu discrètement mais efficacement de 1960 à 1969. Elle nécessite des recherches approfondies en physique, en mécanique des milieux continus, en hydrodynamique, en analyse numérique en particulier. Elle entraîne la créa-

tion de laboratoires de recherches théoriques et d'applications pratiques. Elle est source d'essais difficiles et dangereux, réalisés loin des populations: dans le Sahara en 1960, sur un atoll du Pacifique, depuis 1966. Le développement des systèmes d'armes nucléaires est à l'origine de l'industrie des missiles balistiques, qui donnent naissance aux SSBS du Plateau d'Albion et aux MSBS des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Enfin, la mise au point du système de propulsion navale nucléaire est un succès scientifique et technologique, qui offre à la France l'un des meilleurs instruments de sa politique de défense.

B – Ignorée du public, l'histoire de l'acceptation progressive de l'arme nucléaire en France est mise à jour dans cet ouvrage.

1. C'est à Ottawa, en juillet 1944, que plusieurs atomistes français informent le Général de Gaulle de ce « travail d'apocalypse », comme il ne note dans ses *Mémoires*. C'est en 1945 qu'est créé, sous son autorité, le Commissariat à l'Énergie Atomique, dirigé par Raoul Dautry et à sa mort, en 1951, par Pierre Guillaumat. Dès cette même année, Félix Gaillard, jeune secrétaire d'État, va entraîner et soutenir de manière constante le programme nucléaire français. Il présente un plan quinquennal qui, adopté en 1952, prévoit la construction de deux piles atomiques au graphite et son corollaire: la production de plutonium. Plus tard, en 1954, Pierre Mendès-France institue une Commission Supérieure des applications militaires de l'énergie atomique et un Comité des Explosifs Nucléaires – fort bien présenté par son premier responsable, le Général Jean Crepin, pp. 77-85, puis établit un Bureau d'Études Générales au sein du CEA, tourné vers les aspects militaires du nucléaire. Malgré les hésitations du Président du Conseil Edgar Faure, le ministre des armées et Gaston Palewski, ministre délégué, chargé de l'énergie atomique et fidèle correspondant du Général de Gaulle, le convainquent, en Mai 1955, d'accroître les crédits militaires destinés au CEA. En 1956, Maurice Bourgès-Maunoury et Félix Gaillard oeuvrent pour le développement de l'arme atomique, face à un chef de gouvernement opposé à ce type d'armement. Ce

n'est qu'après l'infortune des opérations militaires au Proche-Orient, que ce dernier comprend que, sans l'arme nucléaire, la France n'a que peu de poids dans les affaires du monde. Aussi Guy Mollet laisse-t-il les ministres spécialistes des questions nucléaires établir un programme d'action spécifique, fin novembre 1956. Enfin, lorsque Félix Gaillard arrive à la Présidence du Conseil, il ne peut que poursuivre la politique nucléaire, à laquelle il est très attaché, en décidant, en Avril 1958, de procéder, dans de bons délais, à l'expérimentation d'un dispositif militaire nucléaire. C'est pourquoi, en arrivant au pouvoir, en juin 1958, le Général de Gaulle trouve une situation technique et politique favorable à l'établissement de l'arme nucléaire, qu'il estime désormais aussi importante pour la défense de la France, que l'était le blindé trente ans auparavant.

2. À partir de ce moment, le Général de Gaulle, président du Conseil, puis président de la République, choisit l'option nucléaire afin, comme il le déclare en 1963, que la France puisse « ... disposer des armes les plus puissantes de l'époque ». Il est secondé dans sa tâche d'édification des systèmes d'armes nucléaires par Gaston Palewski et par Pierre Messmer, ministre des Armées de 1960 à 1969, qui retrace, pp. 93-106, *les deux premières lois de programme, la F.N.S. et les projets concernant l'arme nucléaire tactique*.

C'est donc sous l'autorité du Général de Gaulle que sont réalisés et mis progressivement en place les éléments de la triade nucléaire française: les forces aériennes nucléaires, les missiles du Plateau d'Albion, les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins atomiques. Fermement attaché au développement de la force de dissuasion, le Chef de l'État décide d'y consacrer les moyens financiers nécessaires mais non excessifs, selon l'analyse de *l'économie de l'effort d'armement* présentée, pp. 107-123, par Jacques Percebois. Il peut s'honorer d'avoir développé une force nucléaire militaire en n'y affectant que 4 % du budget de l'État entre 1960 et 1969, soit au maximum en 1967: 26 % du budget de la défense, réduits à 14 % de nos jours.

Ainsi grâce aux communications et témoignages des premiers acteurs de la construction nucléaire française, il est possible de reconstituer l'évolution des techniques et des décisions en matière atomique. Il apparaît également que cette réalisation est facilitée, de 1945 à 1969, par la compréhension et l'action des hommes politiques et tout particulièrement du Général de Gaulle en 1945, puis après 1958. Il convient de noter que la réalisation de l'arme nucléaire française est due au dynamisme et à la compétence des scientifiques, qui ont su convaincre les politiques que l'Aventure de la Bombe, allait ouvrir une voie nouvelle pour la défense de la France, fondée sur la dissuasion nucléaire.

II – LA POLITIQUE DE DISSUASION NUCLÉAIRE, OU L'INTRUSION DU NUCLÉAIRE DANS LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE LA FRANCE

Dès le 13 février 1960, date de l'expérimentation réussie d'un dispositif nucléaire militaire, l'arme atomique entre dans le champ intellectuel. Elle sous-tend le nouveau concept de défense de la France et perturbe quelque peu les habitudes sécuritaires internationales.

A – La stratégie de dissuasion nucléaire n'acquiert sa validité, qu'à partir du moment où elle dispose de moyens suffisants.

1. Le Général François Maurin analyse, pp. 222-233, *la mise en place opérationnelle de la triade stratégique et des chaînes de contrôle*. Il rappelle le choix, dès 1959, de l'avion de bombardement, le Mirage IV, doté, en 1963, d'armes nucléaires. Il souligne que le rayon d'action de cet avion est étendu grâce à la détention d'avions de ravitaillement achetés aux États-Unis. Il note les essais et leur réussite, dès 1966, laissant entendre que ce n'est qu'à partir de cette époque qu'un système d'armes nucléaires existe véritablement. Puis, conformément au programme décidé par le Général de Gaulle, l'auteur rapporte la manière dont la seconde composante de la triade est mise en place. Il précise en effet que deux groupements de missiles balistiques nu-

cléaires sont implantés, dès 1971, dans la Haute-Provence, composé chacun d'un poste de tir relié à neuf silos. Il rappelle ensuite le succès, dès 1967, du lancement du premier sous-marin à propulsion nucléaire, doté de seize missiles nucléaires mer-sol, opérationnels dès 1971. L'auteur corrobore ainsi les informations fournies dans les débats par les témoignages des pères fondateurs des armes nucléaires. Il indique nettement que, dès 1966, la France dispose d'une force nucléaire réduite mais de qualité, puisque chaque Mirage IV est porteur d'une arme égale à quelques sept fois celle qui détruisit Hiroshima.

Il laisse le lecteur calculer la croissance de la puissance nucléaire française avec le déploiement de l'ensemble de la flotte aérienne de bombardement nucléaire, puis la mise en service des missiles du plateau d'Albion, enfin le lancement de plusieurs sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, équipés progressivement d'armes nucléaires mégatonniques.

2. Ainsi, dotées d'une puissance de destruction holocaustique, les forces nucléaires doivent recevoir des missions cohérentes, organisées dans le concept de dissuasion nucléaire.

Le Général Gallois expose, pp. 165-173, *la dissuasion du faible au fort*. Il note la difficulté à démontrer la validité d'un tel raisonnement, fondé sur l'empire de la terreur éventuelle. Il affirme, en plein accord avec les déclarations du Général de Gaulle, le pouvoir égalisateur de l'atome entre puissance aux fortes disparités militaires. Il souligne que la menace d'emploi de l'arme nucléaire est une garantie de sécurité nationale pour le plus faible face au plus fort. À la question de savoir si la doctrine de dissuasion nucléaire française est un concept théorique ou un concept lié au niveau des armes atomiques, l'auteur répond que c'est un concept *a priori*. Il affirme que la religion du futur président de la V^{ème} République est établie dès 1956, démontrant par là même sa perception de la nature politique et militaire de l'arme nucléaire. Aussi l'auteur approuve-t-il certainement le premier terme de la question posée par Alain Lebourg, pp. 212-218: *La dissuasion nucléaire*, « doctrine *a priori* ou doctrine des

circonstances » ?). Il semble persuadé que le concept français de dissuasion nucléaire, proclamé par le Général de Gaulle, préexiste aux moyens atomiques qui lui donne corps.

En tout cas, comme le soulignent les témoins présents au Colloque, le Général de Gaulle suit de près l'évolution des armes et opte en faveur d'une doctrine « tous azimuts » de dissuasion nucléaire, pour mieux assurer la capacité de défense de la France.

B – 1. L'existence de l'arme nucléaire et son utilisation sont objet de débats. Certes, la bombe atomique connaît des défenseurs et des détracteurs, qui finissent par se rassembler, à l'aube des années 1980, dans une belle unanimité. Jean Planchais analyse, pp. 243-253, *les réactions de l'opinion à travers la presse et les sondages*, montrant les itinéraires divergents des Français de 1958 à 1970, pour des raisons philosophiques, politiques ou économiques. De manière plus spécifique Paul-Marie de La Gorce, pp. 256-265, se penche sur *les réactions de l'armée et des forces politiques*: la première manifeste un certain dépit, une certaine incompréhension face à l'inévitable mutation, les secondes ont du mal à percevoir les avantages militaires, sécuritaires et politiques de la dissuasion nucléaire. Les auteurs constatent un décalage entre une faveur populaire pour l'arme nucléaire et une certaine méfiance politique.

Le maniement même de l'arme nucléaire devient aussi objet de réflexion: quelle est *la crédibilité du décideur*? interroge Maurice Duverger, pp. 323-330 ? A-t-il la capacité matérielle, juridique et psychologique? Est-il à même de décider de l'utilisation ou de la non-utilisation de l'arme nucléaire, étant bien entendu que le non-emploi et la menace d'emploi sont au coeur de la doctrine de dissuasion? Le décideur politique est con-substantiel à la dissuasion: il a la lourde responsabilité de protéger et de sauver la France.

2. Depuis qu'elle détient l'arme nucléaire, la France s'interroge. *La France de la force de dissuasion*, explique Dominique Chagnollaud, pp. 339-346, est une nation dont l'indépendance est garantie, un État qui peut refuser la division bipolaire du monde, un

pays qui peut déployer des relations de sécurité avec l'extérieur.

Très vite, dès 1958, et plus nettement à partir de 1960, la France de la V^{ème} République réfécit sur sa sécurité. Aussi *la stratégie de dissuasion de la France et la stratégie des États-Unis dans l'Alliance Atlantique* sont-elles analysées par Jean Klein, pp. 176-188. C'est ainsi que sont mises en exergue les différences de concepts nucléaires entre les deux membres de l'OTAN, entraînant la France, en 1966, à quitter l'organisation militaire intégrée de l'Alliance. Dans le même sens, Jean-Paul Cointet, observe *les réactions des partenaires de la France*, pp. 294-308, à la suite de cette décision d'autonomie militaire, qui n'empêche pas – à en croire l'Amiral Sabbagh, p. 313 – les efficaces coordinations militaires ordinaires entre la France et l'Alliance atlantique.

Enfin, la détention de l'arme nucléaire pose à la France des problèmes d'éthique nationale et internationale. Aussi est-ce logiquement que Daniel Colard, co-organisateur du Colloque et Jean-François Guilhaudis étudient, pp. 281-294, *l'option nucléaire, le problème des essais et la position de la France sur le désarmement*. Ils rappellent que la France ne saurait aliéner tout ou partie de ses moyens nucléaires dans des conférences internationales et dans des processus de désarmement trop inégaux face aux super-puissances. Aussi notent-ils le refus français de signer le traité de Moscou de 1963 interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère en particulier. De même ils évoquent les réserves exprimées à l'égard du traité de Tlatelolco de 1967 et le refus de signer le traité de non-prolifération nucléaire en 1968. Ils conviennent que la France de la V^{ème} République ne mésestime pas les efforts de désarmement des grandes puissances, malgré le peu d'illusions du Général de Gaulle de voir aboutir sa proposition de contrôle des moyens de lancement. Les auteurs soulignent enfin que la France d'aujourd'hui est fidèle à la fois à cette volonté de désarmement et à son besoin de disposer des armes nucléaires nécessaires à sa sécurité.

Classique par la présentation des contributions préparées à l'avance, cet ouvrage ré-

FEUER, Guy et CASSAN, Hervé, *Droit international du développement*. Paris, Dalloz, Coll. « Précis Dalloz », 1985, 674 p.

Cet ouvrage, qui couvre une matière imposante, constitue un manuel d'introduction fort utile au droit international du développement. Après une section introductive où les auteurs exposent de quelle façon se construit peu à peu un véritable droit positif du développement, l'exposé des règles de droit et des pratiques qui fondent les rapports internationaux dans le domaine du développement est divisé en deux grandes parties : l'étude des institutions du développement puis celle de l'action pour le développement.

La première partie analyse les critères de distinction entre pays développés et pays en développement et les différentes classifications des derniers, les activités des organisations internationales et régionales oeuvrant pour le développement (CNUCED, PNUD, ONUDI, FMI et Banque mondiale), et le rôle des traités, des accords internationaux et des résolutions des organisations internationales. L'examen de l'action pour le développement touche des sujets aussi variés que les concepts de souveraineté économique des PVD et de patrimoine commun de l'humanité, le phénomène des nationalisations, la réglementation des investissements, l'assistance technique, les transferts de technologie, le problème de la dette et les régimes régissant les échanges commerciaux Nord-Sud et Sud-Sud.

Le texte est découpé en de nombreux paragraphes thématiques dont les auteurs exposent succinctement l'objet dans une perspective analytique. Le mince index de la fin du volume est ainsi compensé par une table des matières détaillée. Les bibliographies sélectives que l'on retrouve à la fin de chaque grand titre fournissent enfin les références nécessaires à l'approfondissement d'un sujet particulier.

H.G.

GOVERNMENT OF INDIA, MINISTRY OF INFORMATION AND BROADCASTING, RESEARCH AND REFERENCE DIVISION, (Compiled and Edited by) India 1985: A Reference Annual, New-Delhi, Information Service of India, 1986, 791 p.

La trente et unième parution de l'annuaire indien constitue la référence préalable obligée pour toute recherche sur l'Inde. Plus de trente chapitres, augmentés de tableaux, statistiques et cartes présentent un panorama complet de la société indienne et les sources sur lesquelles s'appuient les documents confèrent la caution gouvernementale à l'ensemble des textes et des chiffres publiés.

Les chapitres abordent un ensemble très vaste de sujets auxquels s'ajoute cette année le texte sur l'environnement et les forêts. L'information intègre les données disponibles jusqu'en mars 1985 mais les chroniques et événements ne couvrent que l'année 1984.

L'annuaire doit être consulté par toutes les personnes intéressées par l'Inde contemporaine et il demeure indispensable pour toutes les bibliothèques.

Gérard HERVOUET

KIRTON, John (Ed.), Canada, the United States and Space, Toronto, Canadian Institute of International Affairs, 1986, 130 p.

Ce petit livre contient les communications présentées à un colloque tenu à l'université de Toronto, en juillet 1985. Comme son titre l'indique, le sujet touche essentiellement aux relations canado-américaines en matière d'exploration spatiale.

La première partie touche au contexte global. Wilfrid Mellors nous rappelle avec humour que les Soviétiques ont été les premiers à mettre sur orbite dans l'espace, et dans l'ordre, « un chien, un homme, et une femme ». Milton Rosen fait état des différentes techniques de visualisation de la terre et de son sous-sol, tandis que l'ancien président de Telesat, M. David Golden, met l'accent sur les programmes de satellites de communica-